

BULLETIN D'INFORMATION N°16 COVID-19

Vendredi 8 mai à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement



Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

Le suivi de l'évolution de l'épidémie au stade 3 ne repose plus seulement sur le nombre de cas confirmés, avec une stratégie de tests de ciblés. Il intègre également des indicateurs relatifs aux données d'hospitalisation et de l'activité des professionnels de santé en ville (réseau de médecins dits « sentinelles », SOS médecins...).

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 42 en service de réanimation (0 en 24h) ;
- 290 autres modes d'hospitalisation (- 9 en 24h) ;
- 906 retours à domicile (+12 en 24h) ;
- 225 décès (48 à 100 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière (+2 en 24h).

Point de situation EHPAD :

- 70 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR (+ 1 depuis le 5/05/2020)
- 63 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD (+ 2 depuis le 5/05/2020).

Surveillance en ville

En semaine 18 (du 27 avril au 03 mai 2020), les associations SOS Médecins bretonnes ont rapporté **50 actes** pour suspicion de COVID-19 représentant 2,5 % de l'activité totale codée, en baisse par rapport à la semaine précédente (63 actes représentant 4,0 % de l'activité totale).

Parmi ces actes, 22,0 % ont été rapportés chez les 65 ans et plus, 18,0 % chez les 45-64 ans, 54,0 % chez les 15-44 ans.

Les médecins du réseau Sentinelles (réseau de recherche et de veille en soins de premiers recours : médecine générale et pédiatrie), ont déclaré **43** (télé-) consultations pour Infection Respiratoires Aigües (IRA) /100 000 habitants en semaine 18. Une donnée en diminution par rapport à la semaine 17 (59 (télé-) consultations/100 000 habitants).

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

→ Hotline du rectorat réservée aux
personnels mobilisés dans la gestion
de la crise sanitaire (de 8 à 12h et de
14h à 17h) : **02 23 21 73 50**

→ Pour les arrêts de travail :
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **2 533 (+6 en 24h) ainsi répartis :**

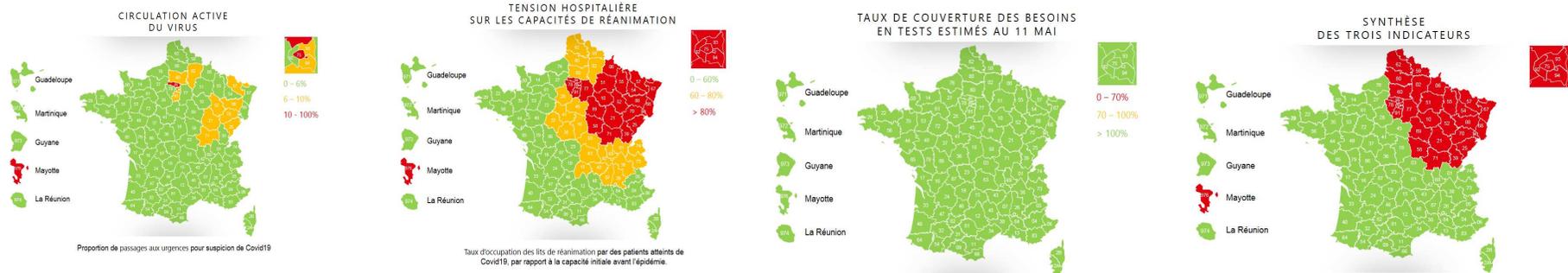
- 642 (0 en 24h) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 677 (+1 en 24h) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 594 (+2 en 24h) personnes résidant dans le Finistère ;
- 420 (0 en 24h) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

auxquels s'ajoutent :

- 192 personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 8 personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Les données détaillées par département se trouvent en annexe

LA BRETAGNE AU VERT



3 critères définissent la couleur de la carte des départements.

La première carte illustre la notion de pression épidémique. Elle est construite à partir de données des 7 derniers jours qui reflètent le nombre de personnes envoyées aux urgences pour suspicions de cas COVID19 par rapport au nombre de passages aux urgences toutes causes confondues. Les couleurs sont déterminées selon les seuils suivants :

- En vert : dans la totalité des passages aux urgences, il y a moins de 6% de patients CoVid19 : **soit 2 % pour la Bretagne**
- En orange : de 6 à 10%
- En rouge : plus de 10% de patients CoVid19 dans la totalité des passages aux urgences.

La seconde carte présente le niveau de saturation des réanimations, c'est-à-dire le nombre de lits de réanimation occupés par des patients graves atteints d'infection Covid19 par rapport au nombre de lits total de réanimation (à l'état initial). Les seuils utilisés dans cette deuxième carte sont :

- En vert : un taux d'occupation de lits de réanimation par des patients atteints de formes graves de Covid19 de moins de 60% : **environ 25% pour la Bretagne**
- En orange : entre 60 et 80%
- En rouge : supérieur à 80%.

La troisième carte illustre le taux de couverture des besoins en tests estimés au 11 mai. Elle correspond au ratio entre le besoin estimé en tests et la capacité de test par RT-PCR disponible. Le besoin estimé sur la base des estimations formulées par Santé Publique France se situe pour la Bretagne entre 3000 et 3700 tests quotidiens pour une capacité de 6000 au 11 mai. 3 niveaux sont déterminés

- Capacité faible (rouge) : 0-70% des besoins
- Capacité moyenne (orange) : 70-100%
- Capacité élevée (vert) : > 100% = **soit près de 200% pour la Bretagne**

MESURES : DEPISTER/TRACER/ISOLER

➤ A partir du 11 mai, **publics ciblés par le dépistage massif** :

- Toute personne présentant des symptômes covid-19 ainsi que ses contacts ayant été identifiés comme étant à risque ;
- Des campagnes spécifiques pour des publics identifiés : personnes vulnérables, résidents des structures d'hébergement collectif et personnels exerçant dans ces structures.

Les évaluations élaborées par Santé Publique France estiment entre **3000 et 3700 le nombre de tests quotidiens nécessaires pour la région**. Afin d'accompagner la montée en charge des capacités en test par RT-PCR, l'ARS a mobilisé l'ensemble des laboratoires hospitaliers (7) et privés (16). Les Préfets de départements ont également autorisé des laboratoires départementaux et de recherche (7) qui appuient ces laboratoires de biologie médicale pour la phase analytique.

La Bretagne dispose pour le 11 mai 2020 d'une capacité de près de 6000 tests par jour

➤ **La mise en place d'un dispositif d'identification et de prise en charge des cas confirmés et de leurs contacts** afin de limiter la constitution des chaînes de transmission et la survenue de cas groupés de covid-19, organisé en trois niveaux :

Niveau 1 assuré par les acteurs de la prise en charge du premier recours (médecine de ville ou établissements de santé) : identification des personnes contacts du foyer ;

Niveau 2 assuré par les plateformes de l'Assurance Maladie : actions de contact-tracing pour l'ensemble des contacts des cas confirmés ;

Niveau 3 assuré par l'ARS en lien avec Santé Publique France : détection et gestion des situations de cas groupés (cluster), en coordination avec les Préfets de départements et les collectivités locales.

➤ **La stratégie de mise à l'écart des cas positifs (isolement) et de leurs contacts (en quatorzaine préventive)**, essentielle pour casser les chaînes de contamination du Covid-19, sera suivie et accompagnée par l'ARS. Elle pourra s'appuyer sur les cellules locales d'appui à l'isolement sous le pilotage des Préfets de département, qui pourront mobiliser les services nécessaires (logistique, social...) en réponse aux besoins des personnes.

STRATEGIE D'ORGANISATION DES SOINS

Dans la perspective de la levée du confinement prévue à partir du 11 mai prochain, les établissements de santé publics et privés de chaque territoire ont identifié les modalités d'adaptation de l'organisation de l'offre de soins hospitalière pour **une reprise progressive de l'activité médico-chirurgicale**.

Durant la période de confinement la consigne nationale de déprogrammation des interventions chirurgicales non urgentes avait été nécessaire, notamment pour soutenir les besoins d'hospitalisation en service réanimation. Ainsi, en région Bretagne, la mobilisation des acteurs a permis d'intensifier une évolution de la capacité habituelle de 160 lits de réanimation à près de 430 lits.

A compter du 11 mai, **les plans de reprise d'activité des établissements** de la région seront déployés progressivement dans le respect des recommandations nationales et régionales. Ces travaux ont fait l'objet, sous l'égide de l'ARS, de **réunions de travail, associant l'ensemble des établissements de santé publics et privés sur tous les territoires de santé**.

Dans la continuité des mesures déjà mises en œuvre, les établissements de santé ont donc identifié les circuits nécessaires à une prise en charge sécurisée des patients avec la déclinaison de parcours et de mesures barrières sur l'ensemble des activités de l'établissement.

La programmation des interventions chirurgicales urgentes, ou pouvant engager une perte de chance pour le patient, seront prioritaires. La chirurgie avec une durée d'hospitalisation de très courte durée (ex : chirurgie ambulatoire) sera néanmoins possible, toujours dans le cadre d'une progressivité de déploiement.

Enfin, **chaque plan territorial décline une capacité de la réversibilité des organisations avec la possibilité de remobiliser l'ensemble des capacités de lits de réanimations dans un délai de 24 à 48 heures** afin de soutenir, si nécessaire, une reprise importante de l'activité de prise en charge de patients atteints du CoVID 19.

REPRISE DES VISITES DANS LES EHPAD

La reprise des visites des familles et des bénévoles dans les EHPAD est autorisée depuis le 20 avril. les directions des établissements bretons se sont fortement engagés à la mise en œuvre de ce dispositif, en veillant à concilier la nécessaire protection des résidents et le rétablissement du lien avec les proches. En effet, les décisions prises en la matière ont tenu compte notamment de la situation épidémique au sein de la structure.

Une enquête a été réalisée auprès des 512 EHPAD de Bretagne : 95 % ont organisé des visites.

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puls le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

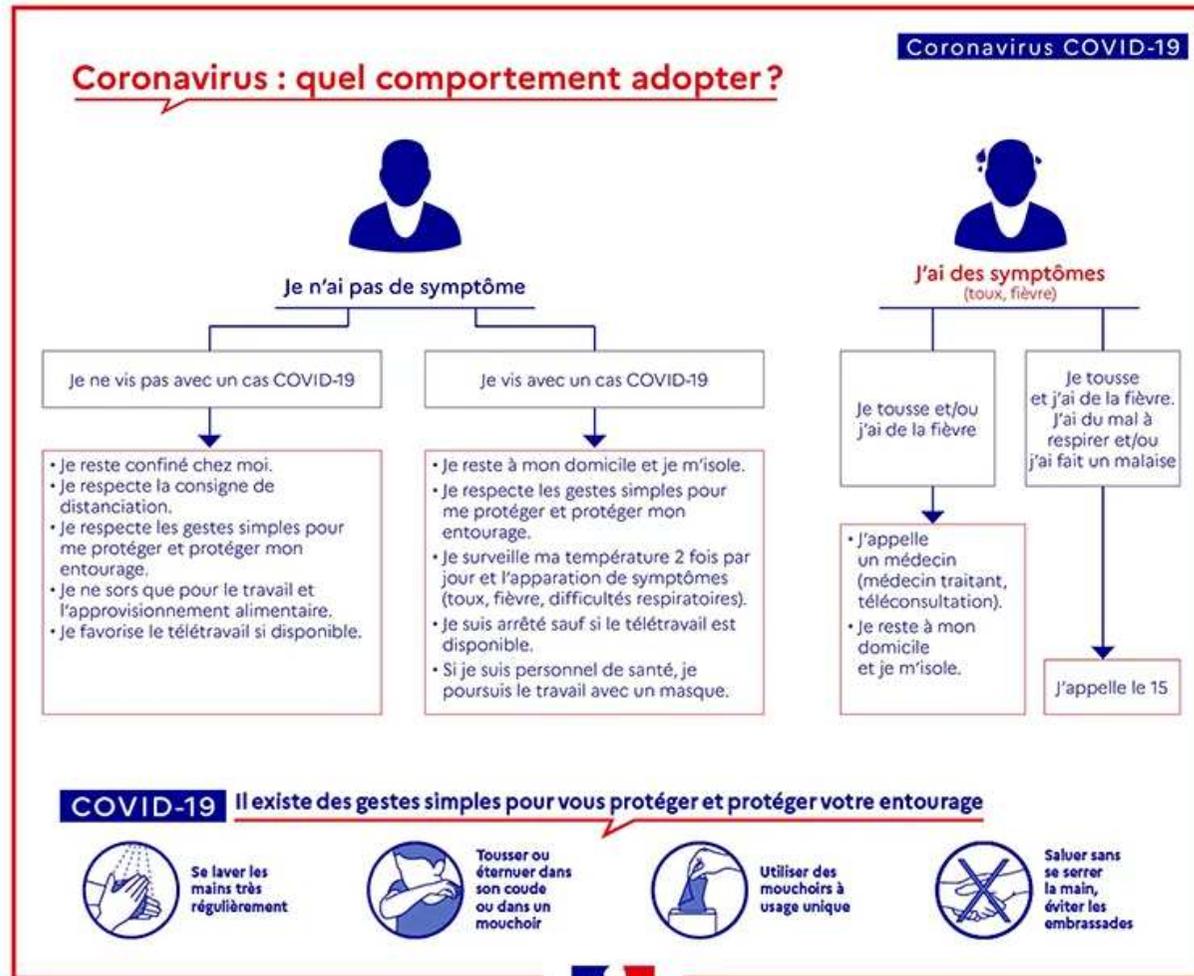


[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Plusieurs entrées sont possibles avec les liens nécessaires vers les différentes institutions :

- Les bulletins quotidiens externe
- Les communiqués de presse quotidien
- La FAQ (foire aux questions)
- Les informations dédiées aux professionnels et établissements de santé
- Les arrêts de travail



Réseau sociaux ARS Bretagne

 [Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne)

 www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

<http://www.prefecturesregions.gouv.fr/bretagne>

ACTUALITÉS

19/03/2020
Coronavirus : informations, recommandations et mesures sanitaires

04/03/2020
8 mars 2020 – Journée internationale des droits des femmes en Bretagne

19/02/2020
Signature de deux contrats de transition écologique en Bretagne

information
**CORONAVIRUS
COVID - 19**
LE POINT SUR LA SITUATION
EN BRETAGNE

• Réseau sociaux préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/prefecture-bretagne)



[@bretagnegouv](https://twitter.com/bretagnegouv)

• Site rectorat Bretagne

<http://www.ac-rennes.fr/>

Coronavirus : point de situation dans l'académie

CORONAVIRUS COVID-19

FERMETURE de toutes les ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES ET ÉTABLISSEMENTS DU SUPÉRIEUR de FRANCE à partir de LUNDI 16 MARS

Fermeture des écoles, collèges et lycées à compter du lundi 16 mars.
Une continuité pédagogique est mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs.
Une cellule d'appel du rectorat dédiée spécifiquement aux personnels de santé est mise en place à compter du lundi 16 mars : 8h-12h / 14h-17h > 02 23 21 77 65 et 02 23 21 77 74
Les conditions d'accès au rectorat et DSDEN sont restreintes. Les bâtiments ne sont plus ouverts au public.

- ↳ Consulter les informations nationales en fonction de l'évolution de la situation
- ↳ Mise en œuvre de la continuité pédagogique
- ↳ Numéros utiles en cas de question ou de difficulté

Informations ministère

ÉLÈVES / ÉTUDIANTS | PARENTS | PERSONNELS | PARTENAIRES | STATISTIQUES | PRESSE

Annexe : données sanitaires par département

DONNEES SANITAIRES PAR DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 9 en service de réanimation;
- 106 autres modes d'hospitalisation ;
- 315 retours à domicile ;
- 76 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

Point de situation EHPAD : 24 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR et **19 décès** de résidents

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 17 en service de réanimation;
- 95 autres modes d'hospitalisation ;
- 315 retours à domicile ;
- 83 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

Point de situation EHPAD : 13 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR et **12 décès de résidents**

Finistère

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 12 en service de réanimation;
- 45 autres modes d'hospitalisation ;
- 128 retours à domicile ;
- 38 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

Point de situation EHPAD : 17 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR et **13 décès** de résidents

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 4 en service de réanimation;
- 44 autres modes d'hospitalisation ;
- 148 retours à domicile ;
- 28 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

Point de situation EHPAD : 16 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR et **19 décès** de résidents



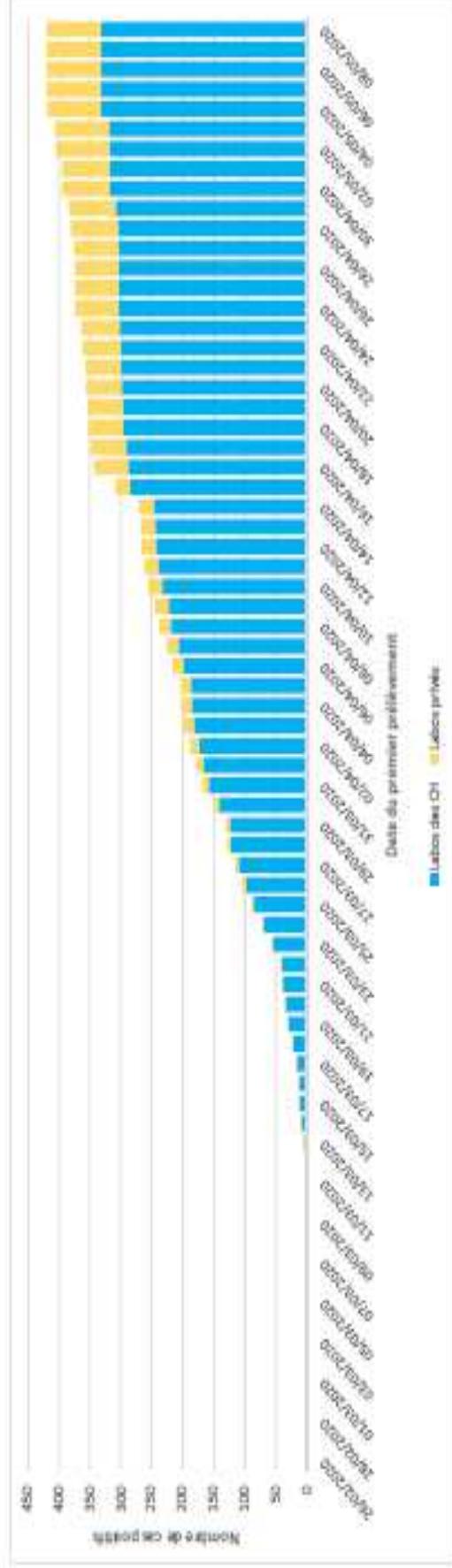
- réanimation
- Hospitalisation
- retours à domicile
- décès à l'hôpital
- décès en EHPAD

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 08/05/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

COTES D'ARMOR

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	277	66,0%
Hommes	132	31,4%
Non renseigné	11	2,6%
Total	420	100,0%

Age moyen (en années)	62 ans
-----------------------	--------

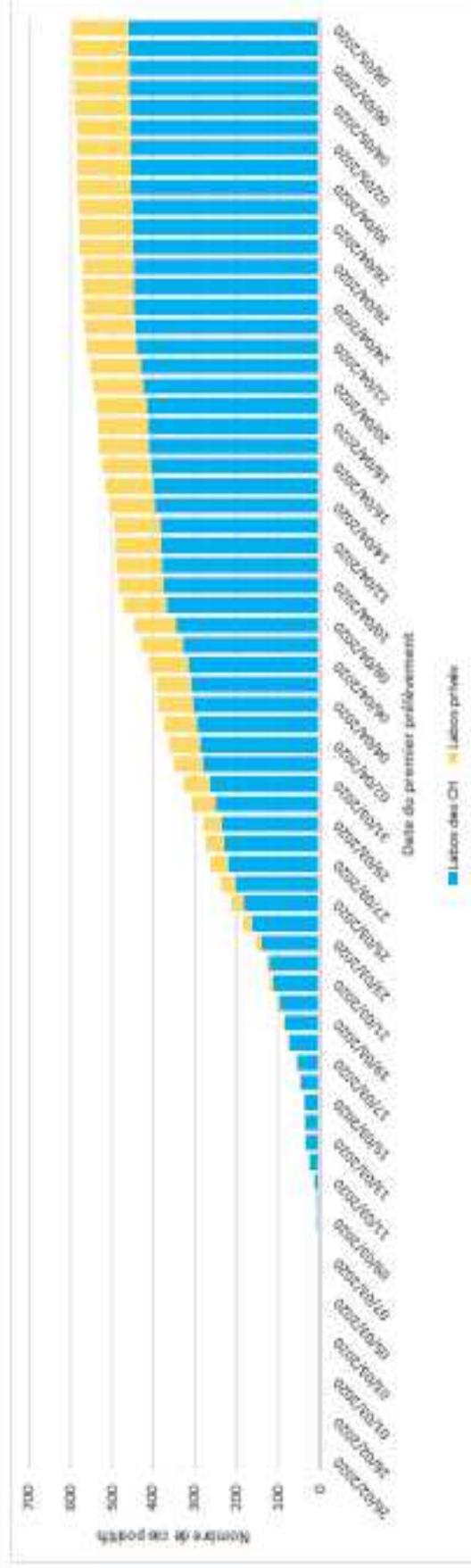
Age minimum	Age maximum	Hommes	Femmes	%	Total	%
0	17	0	0	0,0%	0	0,0%
18	39	21	50	3,3%	73	2,9%
40	64	42	102	6,7%	147	5,8%
65	74	28	20	1,3%	51	2,0%
75	150	41	105	6,8%	149	5,9%
Total		132	277	18,1%	420	16,6%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 08/05/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

FINISTERE

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés		%
Femmes	368		62,0%
Hommes	226		38,0%
Non renseigné	0		0,0%
Total	594		100,0%

Age moyen (en années)	53 ans
-----------------------	--------

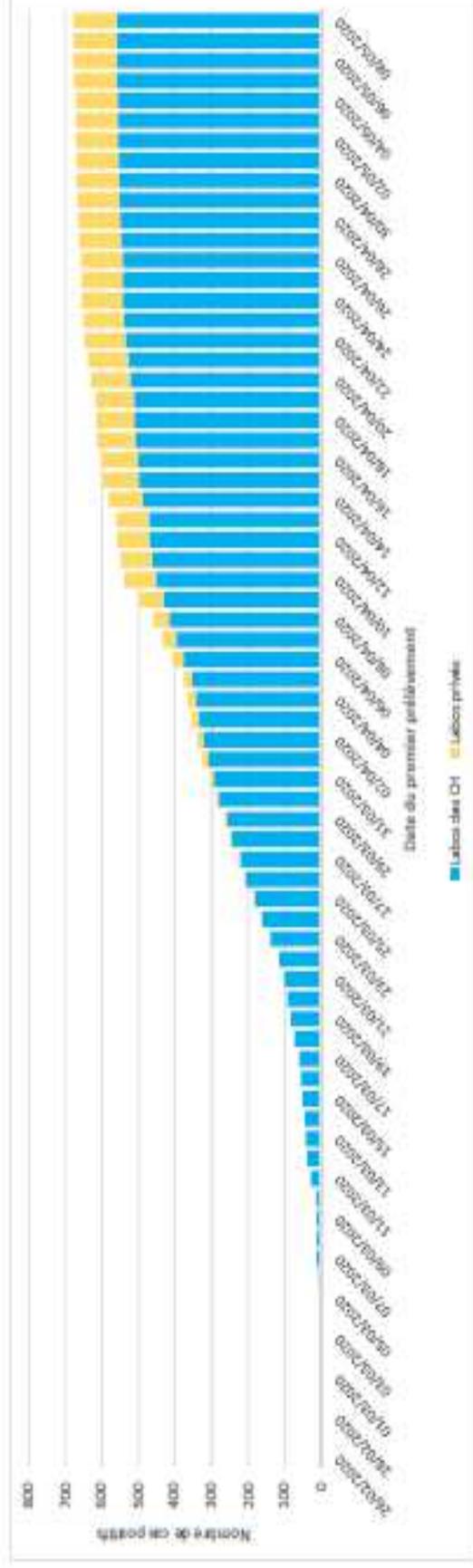
Age minimum	Age maximum	Hommes	Femmes	Total	%
0	17	3	3	6	0,2%
18	39	49	122	171	6,8%
40	64	97	152	249	9,8%
65	74	36	22	58	2,3%
75	150	41	69	110	4,3%
Total		226	368	594	23,5%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 08/05/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

ILLE-ET-VILAINE

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	410	60,6%
Hommes	267	39,4%
Non renseigné	0	0,0%
Total	677	100,0%

Age moyen (en années)	55 ans
-----------------------	--------

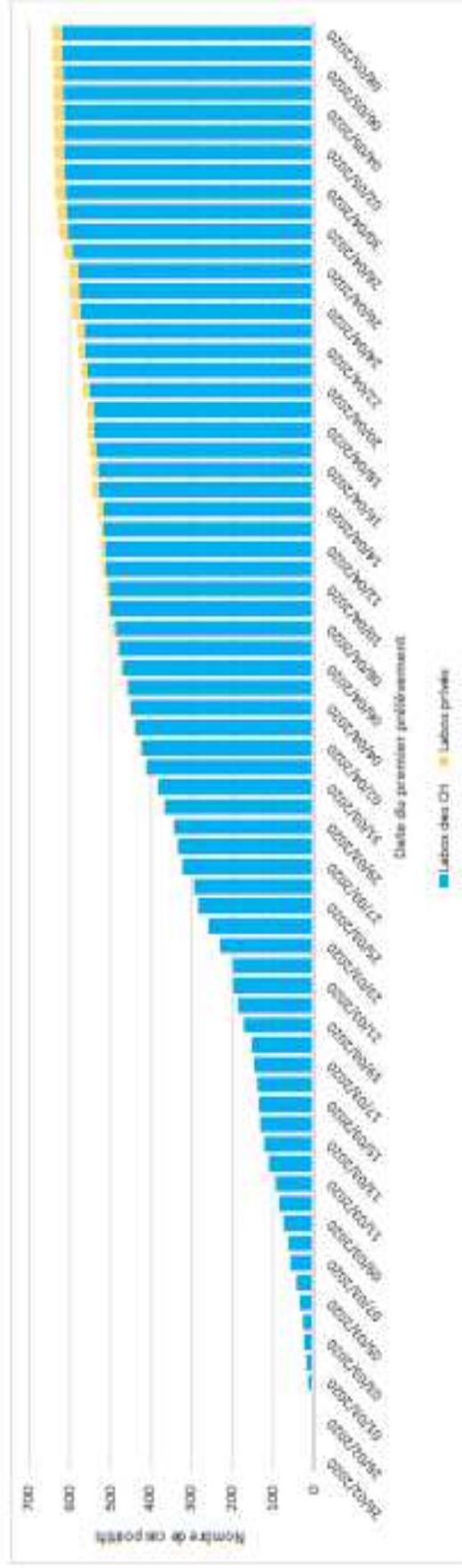
Age minimum	Age maximum	Hommes	Femmes	%	Total	%
0	17	6	5	0,4%	12	0,5%
18	39	55	142	9,3%	197	7,8%
40	64	92	140	9,1%	232	9,2%
65	74	43	18	1,2%	61	2,4%
75	150	71	104	6,8%	175	6,9%
Total		267	410	26,7%	677	26,7%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 08/05/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

MORBIHAN

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés dans le Morbihan



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	382	59,5%
Hommes	257	40,0%
Non renseigné	3	0,5%
Total	642	100,0%

Age moyen (en années)	62 ans
-----------------------	--------

Age minimum	Age maximum	Hommes	Femmes	%	Total	%
0	17	2	4	0,3%	6	0,2%
18	39	27	87	2,7%	114	4,5%
40	64	70	132	8,6%	203	8,0%
65	74	71	49	7,2%	120	4,7%
75	150	87	110	8,8%	199	7,9%
Total		257	382	26,1%	642	25,3%